



AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE DE
PERCEPTION POUR
L'ANNÉE 2025**

Conformément au *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception des taxes 2025 de la Municipalité de La Conception est complété et déposé à mon bureau le 11 février 2025 et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À LA CONCEPTION LE 11 FÉVRIER 2025

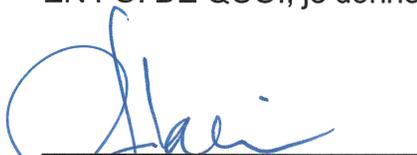


Josiane Alarie
Directrice générale et
greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité le 11 février 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 février 2025.



Josiane Alarie
Directrice générale et
greffière-trésorière